

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XI^e Volume.
N^{os} 20-21. — Août-Septembre 1886.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1886

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpetta. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Reusse, *conservateur du matériel*.
M. Jassemmin, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Vernois.
Vice-Présidents.....	Thirion, Brochon et Vinet.
Secrétaire-Général.....	Macret
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Cagny.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier.....	Drivière.
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Lozet.
Conservateur du Matériel ..	Tirllet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Simon Compiègne. — Fossiez. — Bougeonnier. — Dupuis. — Guinand. — Salot. — Pecquet. — Palfroy. — Deslandes. — Bordier. — Ferraud. — Duronseoy.
La Chapelle-en-Serval : MM. E. Baudet. — Pichou.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Dubarle.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Rauscher. — Vice-Secrétaire : M. Dubray.
Trésorier : M. Huss.

VIENT DE PARAITRE

Chez PLON, NOURRIT et C^{ie}, éditeurs,
10, rue Garancière, à Paris.

TÊTE ROUSSE

PAR

PONTSEVREZ

Un beau volume des plus intéressants, in-18 jésus, **3 fr. 50.**
(Envoi franco contre le prix en mandat-poste).

Du même Auteur :

LES ATTENTATS DE MODESTE

Roman dramatique et d'une haute portée morale que toute la presse a signalé comme une des œuvres les plus remarquables de ces derniers temps.

Un beau volume in-18 jésus, **3 fr. 50.**

LA VIE MAUVAISE

POÉSIES

Couronnées par

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Un vol. in-18 jésus, **3 fr. 50.**

JOUAUST, éditeur, Paris.

ON VA COMMENCER

SCÈNES ET SAYNÈTES

Interprétées par des Artistes du Théâtre Français, de l'Odéon, du Vaudeville et du Palais-Royal.

Un vol. in-18 jésus, **3 fr. 50.**

TRESSE, éditeur, Paris.

Tous ces ouvrages se trouvent à la Librairie E. PAYEN,
Place de l'Hôtel-de-Ville, à Senlis.

VINS ET SPIRITUEUX EN GROS

Maison GROMONT, Fondée en 1846

LOUIS ROTTÉE

SUCCESSEUR

à NOGENT-SUR-OISE, près CREIL.

EXTRAIT DU PRIX COURANT POUR 1886

Vins spécialement recommandés.

MONTAGNE, { excellent vin de table, comme } { finesse et comme goût..... }	130 fr.
MINERVOIS, vin nerveux, très fin.....	130
ARAMON, excellent vin d'office.....	110
COTES, vin de table, léger et de goût très agréable.	100

La Barrique de 225 litres, logé, droits de régie acquittés (à l'exception des droits d'octroi pour les villes qui en possèdent) rendu franco au domicile du client.

Par demi-Barrique, 3 fr. en plus.

Paiement 30 jours 2 0/0. — 90 jours net.

Tous mes vins sont garantis à l'analyse absolument naturels, c'est-à-dire exempts de raisins secs et de toute composition chimique.

Les livraisons se font par mes voitures, au domicile des clients, afin de leur éviter les ennuis des transports en chemins de fer, camionnage, encavage, réclama-tions pour pertes de marchandises, etc.

KINA

Vin apéritif, tonique et reconstituant,
composé suivant la formule du D^r HERPIN.

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1885

Le **Kina**, dont le goût est très agréable, est un vin dont l'usage est particulièrement recommandé pour combattre les affections qui résultent de l'appauvrissement du sang (anémie, chlorose, scrofule, leucorrhée, etc.).

Le Quinquina et les autres éléments qui composent le **Kina**, ont des propriétés fébrifuges, nutritives, stimulantes et anti-nerveuses, qui, combinées avec le vin lui-même, donnent au produit complet ses propriétés toniques et reconstituantes. Les prix de vente du **Kina**, franco à domicile, sont : Caisse de 3 litres, 9 fr. — 6 litres, 16 fr. 50 — 12 litres, 30 fr.

EAUX-DE-VIE

MEDAILLE DE VERMEIL, PARIS 1885.

Excellente eau-de-vie, vieille, bonifiée, 45°... En litres **1 fr. 60**
— — — — — En fûts **1 fr. 50**

EAU DE TABLE FERRUGINEUSE

DE

CHANTILLY (Oise),

GAZEUSE, DIGESTIVE, DIURÉTIQUE ET RAFRAICHISANTE
NE DÉCOMPOSANT PAS LE VIN

Livraison aux Consommateurs dans tout le Département de l'Oise,
à 25 centimes la bouteille (verre compris).

Adresser les Commandes à L. ROTTÉE, à Nogent-sur-Oise,

DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL

J'adresse des échantillons à toute personne qui m'en fait la demande. Tout envoi qui ne serait pas exactement conforme à l'échantillon choisi, serait, sans aucune discussion, repris par moi.

Le tarif des vins fins et des alcools est envoyé sur demande.

PHYSIOLOGIE
ET
Culture du Blé

OU PRINCIPES A SUIVRE
POUR EN DIMINUER LE PRIX DE REVIENT

PAR
Eugène RISLER,
Directeur de l'Institut agronomique,
Membre de la Société nationale d'agriculture et du Conseil supérieur
de l'Instruction publique.

Ouvrage contenant 24 figures, 1 volume petit in-16, broché, 0,50 c.
(Librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris).

M. Risler vient de rendre un vrai service à tous les agriculteurs en publiant à la librairie Hachette le petit volume que nous recevons, et que tous nos cultivateurs auront bientôt entre les mains, s'ils ont souci d'augmenter leurs revenus.

Tout le monde se plaint de ne pas vendre son blé ou de le vendre mal ; et, pour remédier à cet état de choses, on demande l'établissement d'un droit sur les blés étrangers pour relever les cours. M. Risler croit qu'on obtiendra un résultat plus sûr en diminuant le prix de revient du blé, c'est-à-dire en améliorant les procédés de culture pour faire produire davantage à la terre. Mais laissons la parole à l'auteur :

« Que nos blés soient protégés par des droits d'entrée plus ou moins fort sur leurs concurrents étrangers, que cette protection soit plus ou moins efficace (et, pour ma part, je doute qu'elle puisse faire monter le prix moyen sur nos marchés de plus de 1 à 2 francs par quintal, même avec un droit de 5 francs), il faudra, dans tous les cas, que nous arrivions à faire des blés dont le prix de revient ne dépasse pas le prix de vente.

« Le pouvons-nous ? — Oui.

« Je connais des fermes où le prix de revient du blé est de plus de 25 francs par quintal, mais j'en pourrais citer également, et j'en citerai, où ce prix de revient n'est que de 14 à 15 francs. Ces dernières ont-elles un privilège spécial sous le rapport du sol et du climat ? — Non, et, du reste, si elles avaient un tel privilège, le prix ou le loyer de leurs terres serait probablement d'autant plus considérable. Le blé y coûte moins cher parce que on y emploie des procédés de culture qui fournissent des récoltes plus abondantes avec des dépenses relativement plus modérées.

« Quels sont ces procédés ?

« Je vais essayer de les décrire aussi clairement que possible, et je serai heureux si ce petit livre peut contribuer à relever chez nos agriculteurs le courage abattu par les difficultés de la crise que nous traversons.

« La science des ingénieurs en abaissant le prix des transports, a facilité la concurrence que nous font les blés étrangers. La science des agronomes doit chercher à rétablir l'équilibre, en nous apprenant à produire à meilleur marché. »

L'auteur examine successivement toutes les questions qui peuvent influer sur le prix de revient du blé, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en lisant les titres des principaux chapitres de cet excellent ouvrage :

Le climat. — Le sol et les engrais. — Propriétés physiques des terres et développement des racines. — Place dans les assolements et cultures préparatoires du blé. — Variétés de blé. — Choix et préparation des semences. — Quantité de semence à employer par hectare. — Epoque des semailles. — Profondeur des semis. — Semailles à la volée ou en lignes. — Automne et hiver. — Soins à donner au blé au printemps. — Floraison du blé. — Maturation et moisson. — Battage et produit

En suivant les sages conseils que nous donne M. Risler, nous verrons bientôt nos greniers se remplir à bon compte, et nous n'aurons plus rien à redouter de la concurrence des blés étrangers.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 1^{er} AOUT 1886.

PRÉSIDENCE DE M. VERNOIS, PRÉSIDENT.

La séance ouvre à deux heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est mis aux voix et adopté.

M. le Vice-Président rend compte des travaux de la Commission de l'Exposition. Il propose de placer la tente dans le même endroit qu'elle occupait en 1884. Cette solution est adoptée par l'assemblée.

M. le Conservateur du matériel est chargé de faire réparer la tente et de la faire monter. Il est autorisé à traiter à forfait pour l'exécution de ces divers travaux.

M. le Secrétaire-Général donne lecture d'une lettre de M. le Préfet de l'Oise, en date du 17 juillet 1886, qui transmet un vœu du Conseil général relatif à la production du cidre, la plantation des pommiers et la fabrication du cidre au point de vue hygiénique. L'assemblée décide qu'il y a lieu de nommer une Commission chargée d'étudier la question. Sont nommés membres de cette Commission : MM. Thirion, Brochon, Vinet, Macret, Dubarle, Deslandes, Lozet.

Il est donné lecture des différentes demandes qui se sont produites pour le remplacement de M. Dubarle, démissionnaire. M. Thirion annonce qu'il s'est entendu avec M. le Secrétaire-Général pour suivre cette affaire.

Une proposition faite dans le but d'avoir un professeur commun avec la Société d'horticulture de l'arrondissement de Compiègne soulève quelques objections ; l'assemblée

XI^e VOLUME. — N^o 20-21. — AOUT-SEPTEMBRE 1886.

décide qu'il n'y a pas lieu de suivre les études faites dans ce sens, au moins quant à présent.

La Commission chargée de l'examen des élèves des Ecoles communales rend compte des résultats du concours qui a eu lieu à l'Ecole communale de Senlis, dirigée par M. Legras. Un crédit de 25 à 30 francs, jugé nécessaire pour les récompenses proposées par la Commission, est immédiatement voté.

La séance est levée à quatre heures, après le vote d'une mention très honorable à M. Ferraud pour ses apports de Gloxinias, Zinnias et Begonias Rex.

Exposition d'Horticulture

Des 11, 12, 13 et 14 Septembre 1886.

Procès-verbal de la Distribution des récompenses.

La distribution des récompenses a eu lieu le dimanche 12 septembre, à deux heures, dans la salle du Théâtre, sous la présidence de M. Fontaine, maire de Senlis, président d'honneur. Il était assisté de M. Vernois, président de la Société, de MM. Thirion et Brochon, vice-présidents, et Macret, secrétaire-général.

Nos deux Sociétés de musique, toujours disposées à prêter leur concours à l'embellissement de nos cérémonies publiques, ont fait entendre plusieurs morceaux de leur répertoire.

M. Brochon, président de la Commission de l'Exposition, a ensuite prononcé un discours dont nous donnons ci-après les principaux passages :

« Mesdames, Messieurs,

« Dans le compte rendu de l'Exposition de 1884 nous débutions par exprimer un regret sur l'absence, pour cause de

santé, de notre honorable premier vice-président, M. Thirion. Heureusement pour nous, et pour la Société tout entière de l'horticulture dans l'arrondissement de Senlis, nous aimons à consacrer ces premières lignes à constater une amélioration sensible dans la santé du fondateur de notre institution : M. Thirion est présent à nos côtés.

« Depuis deux mois il prend part à nos travaux et avec le talent et la compétence que vous lui connaissez tous, il a produit dans nos séances de Conseil d'administration et d'assemblée générale mensuelle, ces belles et bonnes étincelles inspiratives de lumières horticoles qui ont affermi et ranimé notre confiance et notre conviction dans l'avenir de notre Société. (Double salve d'applaudissements.)

« L'Exposition de 1886 est la TREIZIÈME; ce chiffre ne doit pas nous effrayer, Mesdames et Messieurs : il n'y a rien de cabalistique sur son existence, et la preuve est que nous présentons à vos yeux une Exposition qui nous semble réussie, grâce aux concours bien vigilants de MM. les exposants, à qui nous témoignons les sentiments de satisfaction et de reconnaissance, car les changements subits de température au printemps dernier, les ouragans, les pluies torrentielles et la grêle, ont ou détruits, ou anéantis, des préparatifs de fleurs, fruits, plantes, arbres ou arbustes, et de culture potagère et maraîchère, que nous eussions voulu posséder dans la journée de samedi (celle de l'examen du Jury).

(Suit une mention des principales récompenses.)

« Nous sommes heureux de constater la présence dans l'Exposition de trois herbiers remarquables, en divers volumes : celui de M. le Capitaine Sarrazin, de Senlis, celui de M. Leuillier, instituteur, et celui du docteur Rousseau.

« Des éloges sont adressés à ces Messieurs, sur ce genre d'exposition, utile à toutes les personnes studieuses et aimant la botanique.

« MM. les Instituteurs ont là un exemple donné par un de leurs collègues. Puissent-ils le suivre, pour instruire les

enfants des écoles, sur la connaissance et l'utilité des plantes souvent inconnues et placées sous nos yeux.

« La Société récompense aussi, aujourd'hui, les longs services rendus; elle a voulu rendre justice à ces bons et loyaux serviteurs qui, dans leurs sphères, ne doivent pas non plus être oubliés.

« Je termine en adressant à M. le secrétaire-général et à M. Dubarle, professeur, à M. Noché et à M. Tirlet, des remerciements pour leur collaboration intelligente et persévérante aux travaux de cette exposition. (Vifs applaudissements). »

Le Jury était composé de :

MM. Chantrier, délégué de la Société nationale d'horticulture de France, président;

Fleurot, délégué de la Société d'horticulture de Meaux;

Ronssiaux, délégué de la Société d'horticulture de Pontoise;

Doyat, délégué de la Société d'horticulture de Beauvais;

Reusse, délégué de la Société d'horticulture de Compiègne;

Morel (Armand), pépiniériste à Bargny, juré supplémentaire.

Liste des Lauréats.

Grand prix d'honneur :

M. BORDIER, horticulteur à Senlis : Un objet d'art en bronze, offert par M. Martin, député.

Grands prix :

1^o M. GUINAND, jardinier à Senlis, chez M. Guérard : Une médaille d'or de 1^{re} classe, offerte par la ville de Senlis.

2^o M. LOZET, horticulteur à Senlis : Une médaille d'or de 1^{re} classe, offerte par M. Thirion, vice-président de la Société.

3^o M. PECQUET, jardinier-chef de l'Hôpital général à Senlis : Une médaille d'or de 1^{re} classe.

Catégorie des Horticulteurs et Jardiniers-Marchands.

M. BARBOU fils, pépiniériste à Dammartin : Une médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par la Compagnie du chemin de fer du Nord.

M. PRENVEILLE, horticulteur à Saint-Just-en-Chaussée : Une médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Dupuis, conseiller général.

M. BARBIER, jardinier-maraîcher à Senlis : Une médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Léon Chevreau, député

M. Adrien MELAYE, pépiniériste à Louvre : Une médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par M. le duc de Mouchy, député.

M. BUDIN, jardinier-fleuriste à Senlis : Une médaille d'argent de 1^{re} classe, offerte par M. le comte de l'Aigle, député.

M. JAZÉ, pépiniériste à Senlis : Une médaille d'argent de 1^{re} classe.

Catégorie des Jardiniers bourgeois et Amateurs.

M. GORENFLOT, jardinier-chef au château de Valgenseuse : Une médaille d'or de 2^e classe, offerte par M. Moquet, conseiller général du canton de Betz.

M. DURONSOY, jardinier chez M. Boissonnas, à Villemétrie : Une médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Gaillard, conseiller général du canton de Creil.

M. ENFER, jardinier chez M. Frémont, à Liancourt : Une médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Guérard, de Senlis.

M. BRIMEUR, jardinier-chef chez M. Corbin, à Mortefontaine : Une médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. de Chatenay, député.

M. VAUDIER, jardinier-chef au château de Chaâlis : Une médaille de vermeil de 2^e classe.

M. SYLVAIN-BERGER, jardinier chez M. le baron de Saint-Didier, à Chantilly : Une médaille d'argent de 1^{re} classe, offerte par M. Lecoq-Dumesnil.

M. GIRODOT, jardinier, à Auger-Saint-Vincent : Une médaille d'argent de 1^{re} classe, offerte par M. Elie Beaudet, à La Chapelle-en-Serval.

M. SALOT, jardinier chez M^{me} veuve Ruffin, à Senlis : Une médaille d'argent de 1^{re} classe.

M. Edouard PECQUET, jardinier chez M. Gromart, à Liancourt : Une médaille d'argent de 2^e classe.

Industrie. — Arts horticoles.

M. SARRAZIN, capitaine en retraite : Une médaille de vermeil de 1^{re} classe.

M. LEUILLIER, instituteur à Duvy : Une médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par M. Roblin, conseiller général du canton de Betz.

M. le D^r ROUSSEAU, à Joinville-le-Pont : Une médaille d'argent de 1^{re} classe.

M. DALLANCOURT, maréchal-ferrant à Boran : Une médaille d'argent de 2^e classe.

M. FOURNIER, à Saint-Leu-Taverny : Une médaille d'argent de 2^e classe.

M. NIGRON, rocailleur à Chantilly : Une médaille d'argent de 2^e classe.

Longs services.

M. DELAUNAY (Félix), jardinier chez M^{me} veuve Roger, à La Chapelle : Une médaille d'argent de 1^{re} classe, pour 22 années de services.

M. GRIMBERT (Benoist), jardinier dans la ferme de M. Sagny, à Beaurain : Une médaille d'argent de 1^{re} classe, pour 21 années de services.

M. VAUDIER, jardinier-chef au château de Chaâlis : Une médaille d'argent, pour 14 années de services.

M. DESLANDES, jardinier-chef au château de Chamant : Une médaille d'argent, pour 13 années de services.

M. GORENFLOT, jardinier au château de Valgenseuse : Une médaille d'argent, pour 11 années de services.

M. GUINAND, jardinier chez M. Guérard, à Senlis : Une médaille d'argent, pour 10 années de services.

M. DUBRAY, jardinier chez M. Bouchard, à Vémars : Une médaille d'argent, pour 10 années de services.

Visites de jardins.

M. VAUDIER, jardinier au château de Chaâlis : Une médaille de vermeil de 1^{re} classe offerte par M. J. B. Turquet, d'Avilly, conseiller d'arrondissement, pour ses cultures de gloxinias.

RAPPORT

SUR L'EXPOSITION DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Messieurs et chers Collègues,

Je viens vous remercier aujourd'hui de l'honneur que vous m'avez fait en me déléguant comme juré à l'Exposition de Saint-Just-en-Chaussée qui a eu lieu du 10 au 14 juillet écoulé, sous le patronage de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Clermont (Oise), avec le concours de la municipalité de Saint-Just. Cette Exposition coïncidait avec le Concours cantonal agricole et un Festival de musique, réunissant ainsi la gaité, la beauté et l'utilité. Les rues étaient pavées de drapeaux, de mâts superbement décorés de banderolles, d'écussons, d'oriflammes, de guirlandes, de verdure ; le tout formant un ensemble des mieux réussi. Les points principaux de l'endroit étaient surmontés d'élégants arcs-de-triomphe portant des devises patriotiques.

Les jurés furent reçus de la façon la plus courtoise par

MM. Auguste Labitte, président de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Clermont; Haise, trésorier; Bazin, professeur; Hainsselin, président de la section d'horticulture de Saint-Just et Conseiller général de ce canton.

Le jury fut composé de la façon suivante :

MM. Lecomte, délégué de la Société de Compiègne;
Cathelin, — — d'Amiens;
Dupré, — — de L'Isle-Adam;
Brard, — — de Pontoise;
Et votre Délégué, de la Société de Senlis.

Ainsi constitué, il fut conduit et accompagné par MM. les présidents Labitte et Hainsselin, Haise, trésorier, et Bazin, professeur, jusqu'à l'Exposition d'horticulture.

Là, Messieurs, un immense hangar, ayant 600 mètres de superficie, avait été aménagé, dessiné, puis décoré avec le goût le plus parfait, en un mot transformé en un salon fleuri qu'on eût pu croire être celui de Flore. Après ce coup d'œil d'ensemble, on se mit au travail; les exposants étaient peu nombreux, mais la qualité des lots présentés facilita beaucoup la tâche du jury, dont les opérations se suivirent sans interruption. De belles et nombreuses récompenses furent mises à sa disposition; il n'a regretté qu'une chose, c'est de n'avoir pu décerner toutes celles qui avaient été offertes par de généreux donateurs. Ici le nombre n'a pas manqué. Après un examen attentif, le jury rendit son verdict et accorda les récompenses suivantes :

Grand prix d'honneur, médaille d'or, offerte par M. le duc d'Aumale, à M. Prenveille, horticulteur-pépiniériste à Saint-Just, pour l'ensemble de son exposition, comprenant plusieurs collections de plantes fleuries, Geraniums, Petunias, Rosiers en pots, Coleus, Begonias à feuillage, Conifères, Roses coupées, le tout d'une grande fraîcheur.

Premier prix, médaille d'or, offerte par les Dames patronesses, à M. Baguet, horticulteur à Saint-Just, pour l'ensemble de son exposition, comprenant Rosiers en pots,

Conifères, Begonias tubéreux, plantes marchandes variées, bouquets montés, Roses coupées et Pensées. Ces diverses collections étaient bien cultivées.

Les jardiniers en place obtiennent deux récompenses dignes d'être mentionnées :

M. Thomas, jardinier chez M. Albaret, à Liancourt, a mérité une médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par la Compagnie du chemin de fer du Nord.

M. Domont, jardinier chez M. Delahaye, à Liancourt, a mérité une médaille de vermeil.

Tous deux avaient de très beaux lots de légumes.

Tels sont, Messieurs, les lauréats qui arrivent en premier; je m'abstiens de vous citer ceux qui suivent. Cependant, je dois vous signaler une très belle assiette de pêches bien mûres et présentée hors concours par le professeur Bazin; un très beau lot de légumes, présenté hors concours par M. Renaudin, jardinier de la Maison de santé de Clermont, et auquel le jury a accordé une prime de 50 francs.

Je termine, chers Collègues, en formant le vœu que toutes les Expositions futures réussissent comme celle de Saint-Just en 1886.

LE VERGER

PAR M. L'ABBÉ LEFÈVRE.

COMPTE-RENDU PAR M. THIRION

La petite brochure intitulée *le Verger*, dont M. l'abbé Lefèvre a bien voulu faire hommage à notre Société, est recommandable à différents titres. Elle peut être utile aux planteurs dans un département comme celui de l'Oise, dont une partie au moins serait très propice à la plantation de

vergers, soit pour la vente des fruits de table, soit pour la production du cidre et du poiré, dont l'avenir se présente sous un aspect d'autant plus satisfaisant que les fléaux qui ont frappé la vigne française ne paraissent pas devoir disparaître prochainement.

La *plantation* des arbres y est décrite selon les principes universellement adoptés par nos maîtres en arboriculture. La *formation* de la tête fait l'objet d'un chapitre spécial rempli d'indications utiles et trop souvent négligées par les praticiens. L'*entretien* est sommairement expliqué, ce qui ne doit pas nous étonner, puisqu'il s'agit d'arbres à haut-vent, non soumis à des formes régulières et mathématiques comme les espaliers. Mais la *restauration* est traitée avec des détails plus nombreux et plus complets qui, nous le croyons, méritent d'être médités.

Après tous ces éloges, qui ne sont que justes, nous ne pouvons toutefois nous empêcher de regretter quelques lacunes dans ce petit traité. M. l'abbé Lefèvre aurait dû, selon nous, parler de la différence entre les terrains de formation diverse, ainsi que des espèces de fruits qui prospèrent dans chacun d'eux. En second lieu, pour guider les planteurs qui voudraient consacrer leur verger à la production des fruits de table, il eut été utile de donner la nomenclature des variétés qui se prêtent à ce genre de culture, soit par leur végétation naturelle, soit par la disposition de leurs fruits à résister aux grands vents. Enfin la science des engrais pourrait déjà fournir quelques préceptes utiles sur les différentes substances chimiques propres à améliorer les sols suivant qu'ils sont composés de sable, de calcaire ou d'argile.

Avec ces additions, le livre de M. l'abbé Lefèvre serait, à notre gré, le guide le plus complet que l'on put recommander pour la plantation d'un verger.

L'ARCHITECTE PAYSAGISTE

Par M. ARMAND PÉAN.

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR M. LOZET

Le nouvel ouvrage que vient de faire paraître notre collègue M. Armand Péan, *l'Architecte-Paysagiste*, forme un beau volume grand in-octavo, orné de 132 gravures noires et coloriées. Cet ouvrage est divisé en trois parties : la première comprend l'histoire de l'art des jardins depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; la seconde en expose la théorie ; la troisième est consacrée à l'application de la pratique. L'auteur donne de nombreux spécimens choisis presque exclusivement dans les travaux qu'il a exécutés ou dirigés. Cet ouvrage est suivi d'un cours d'aquarelles en quatre leçons, de notions usuelles de droit, d'éléments de comptabilité de travaux, et comprend en outre un appendice où se trouvent réunis quelques aperçus sur des sujets qui n'ont pu être traités dans le cours de l'ouvrage, tels que découvertes des sources, études et amélioration des terrains, météorologie, éléments d'arpentage et de nivellement, matériaux de construction ; enfin une bibliographie spéciale de l'art des jardins.

Cet ouvrage forme un ensemble assez considérable des connaissances indispensables au jardinier-paysagiste. Il sera consulté avec profit par le propriétaire amateur, le jardinier entrepreneur et enfin le paysagiste débutant.

Je termine en adressant à l'auteur mes félicitations et en formant le vœu qu'il songe à faire un extrait ou une édition d'un prix un peu moins élevé ; je lui prédis un double succès.

LOZET, horticulteur.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Un nouveau collier pour les arbres, par M. Ed. PYNAERT, professeur d'horticulture, à Gand. — En visitant dernièrement le jardin de M. Daumerie, à Chièvres, nous écrivons M. Kort, cet amateur appelait mon attention sur un collier pour tuteurs, dont il fait usage pour ses hautes tiges, et qui se recommande à première vue par sa simplicité, son utilité pratique et son bon marché.

Il s'agit, tout simplement, d'un bout de fil de fer galvanisé, dont la longueur et la grosseur dépendent de la force de l'arbre à tuteurer, et sur lequel on enfle assez de vieux bouchons (à vin ou autres) pour former collier autour de l'arbre; avec les deux bouts du fil de fer, on serre l'arbre contre le tuteur.

C'est simple, mais c'est pratique; pas d'étranglements à craindre, le bouchon étant élastique, permet à l'arbre de grossir; c'est solide, le fil de fer étant galvanisé, dure très longtemps.

Avant de se servir des vieux bouchons, on les plonge dans l'eau bouillante; par ce moyen on double leur élasticité, et on détruit les vers qui pourraient s'y trouver.

Le collier de bouchons sera également d'un emploi utile dans les parcs et dans les bois, pour le redressement des arbres d'une certaine force. Il est infiniment préférable aux tampons de paille.

*
* *

Chou-fleur dur de toutes saisons. — Le *Bulletin de la Société d'Epernay* signale le beau *Chou-fleur*, dit *dur de toutes saisons*, ou *amélioré de Fournier*. Ce *Chou-fleur* est des plus faciles à cultiver, car il a l'avantage de résister à la chaleur comme au froid. On peut le semer depuis le mois de janvier jusqu'en juillet, sur couche, et ensuite le repiquer en

pleine terre suivant la saison, et par ce moyen il donnera une récolte abondante jusqu'en octobre. Semé en septembre, il s'hiverne très bien à froid sous châssis et donne vers le mois de mai.

*
* *

Moyen d'augmenter la récolte de pommes de terre. — Ce moyen consiste, lorsque les touffes ont 40 ou 42 centimètres de haut, à supprimer les menues pousses qui entourent la tige, ou les deux tiges principales du milieu qui sont les plus vigoureuses; par cette suppression, la végétation aérienne se reporte dans les tubercules et leur profite pour une large part.

Avec le *Moniteur d'horticulture* nous signalons à nos lecteurs ce procédé, en les engageant à en faire l'essai sur quelques pieds et à juger du résultat.

*
* *

Des Pommes de terre nouvelles au mois de Mars. — Voici un moyen, qui nous est communiqué, pour obtenir des Pommes de terres fraîches, dès le printemps :

Aux mois de juin et juillet, on fait une plantation de Pommes de terre à environ huit à dix centimètres de profondeur, très rapprochées les unes des autres, dans une bonne terre bien ameublie.

On leur donne les soins habituels, jusqu'au moment où les gelées sont à craindre; on coupe alors les tiges, et on recouvre la plantation avec des genêts, de la bruyère ou de la grosse paille, environ trente centimètres d'épaisseur, de façon à ne pas intercepter l'air pour éviter la pourriture, mais suffisante pour que la gelée ne puisse arriver à la terre. On peut, faute de cet abri, leur donner un fort buttage.

Les bouts de tige restant, se décomposent petit à petit, et lorsque viennent les mois de mars, avril, on enlève la cou-

verture au fur et à mesure et on arrache les tubercules qui se sont formés de l'été à l'automne, et qui sont tendres et frais.

(*Moniteur d'Horticulture*).

*
* *

Moyen pour récolter la graine de verveine. — Les horticulteurs, les jardiniers n'ont pas toujours le temps de surveiller certaines plantes dont les graines s'échappent aussitôt mûres, et se perdent dans le sol. M. François Philibert, ex-horticulteur à Montreuil, à une époque qui ne date pas d'aujourd'hui, en 1837, cultivait la verveine avec succès pour les marchés de Paris, où cette plante avait cours et était beaucoup demandée. Voici comment il procédait pour récolter ses graines. Ses porte-graines plantés dans un endroit favorable, recevaient pendant l'été les soins nécessaires et communs aux autres plantes.

A l'automne, lorsque les verveines avaient mûri leurs graines et que la terre en était couverte, M. François coupait ras la terre les pieds de verveines, nettoyait à la main les débris et feuillages inutiles, surtout sans remuer la terre qu'il ramassait ensuite à la profondeur de 1 à 2 centimètres.

Cette opération, faite par un temps très sec, la terre contenant les graines, doit être mise à l'abri et bien séchée, pour éviter la pourriture des graines. Au mois de mars suivant il semait cette terre et les graines mélangées. Ce procédé lui a toujours bien réussi, la levée du plant s'effectuait très bien, pas une graine ne manquait.

Il est bien entendu que ce procédé peut être appliqué à d'autres plantes analogues à la verveine dont on récolte les graines pour soi-même ; les graines que l'on vend au commerce devant être nettes et bien épurées, ne peuvent pas être récoltées par ce moyen

A. CHAPUIS.

*
* *

Mode particulier de culture du dahlia. — Le mode dont il s'agit ici consiste surtout dans la direction que l'on fait prendre aux tiges de dahlias.

En général, on laisse s'élever verticalement la tige ou les tiges, tout en leur faisant subir des pincements selon les circonstances, le besoin ou le résultat qu'on cherche à obtenir, mais quant à l'ensemble de la plante, il présente toujours une touffe dressée plus ou moins élevée suivant les variétés, la nature du sol ou les soins de culture.

Le procédé particulier de culture dont je parle et que je n'hésite pas à recommander est celui-ci : Au lieu de laisser s'élever verticalement les tiges de dahlias, on les dirige horizontalement sur le sol, en procédant de la manière suivante : D'abord, en faisant la plantation légèrement inclinée de manière à faciliter plus tard l'abaissement complet sur le sol, des pousses que l'on dirigera suivant le besoin ; ensuite, au fur et à mesure que les jeunes tiges se développent, on les abaisse successivement de manière à leur faire prendre la position horizontale, et à leur faire recouvrir le sol à l'aide d'agrafes ou de crochets, en bois ou en métal, analogues à ceux qu'on emploie pour coucher les tiges des pétunias, des verveines, etc., etc.

On aura seulement le soin de laisser se redresser librement les pédoncules floraux qui, du reste, prendront toujours une direction verticale.

J'ai vu des corbeilles, des plates-bandes et des bordures ainsi traitées, et je puis assurer que leur effet décoratif était véritablement surprenant. Les tiges couchées disparaissaient complètement sous les feuilles, qui formaient un tapis de verdure duquel émergeaient les fleurs rendues toutes bien visibles et produisant les plus heureux contrastes.

Indépendamment du splendide effet ornemental qu'il produit, ce genre de culture du dahlia, susceptible d'une foule d'applications diverses, peut être aussi très avantageux à appliquer pour les emplacements où les vents violents sont

si nuisibles aux dahlias à haute tige qui brisent celle-ci et fatiguent les fleurs, tandis que, par le mode dont je parle, les plantes sont à l'abri et, quel que soit le temps, l'effet ornemental n'en est pas affaibli. C'est surtout sur les terrains fortement inclinés qu'il est souvent difficile de garnir que la culture dont je parle produit d'excellents résultats.

La plantation, en tant qu'écartement des touffes, devra être faite en raison de la vigueur naturelle des variétés employées. Une variété un peu vigoureuse peut facilement couvrir une surface d'un mètre carré. Quant au moment d'abaisser les pousses, il n'y a rien d'absolu; ce travail doit se faire au fur et à mesure du développement des bourgeons qui, du reste, est continuelle. La disposition à donner dépend de l'emplacement à garnir et de la vigueur des plantes.

J'ai constaté qu'il y avait avantage à ne pas pratiquer de pincements; toutes les tiges doivent être conservées et ramenées sur le sol, à moins qu'il y ait excès de production.

Les agrafes ou crochets qui auront servi à fixer les tiges au commencement de leur développement pourront successivement être retirées et utilisées pour fixer les extrémités au fur et à mesure de leur allongement.

Ce mode de culture peut se prêter à un grand nombre de combinaisons ornementales. On pourra aussi former des corbeilles d'une seule nuance, ou au contraire varier les coloris, et même, au besoin, l'on pourrait introduire dans le massif ou la corbeille d'autres végétaux qui concourront à une combinaison ornementale prévue.

Il est bien entendu que les soins d'entretien ne devront être négligés, que les arrosages devront être en rapport avec la vigueur des plantes, la nature du sol où elles sont placées et la position qu'elles occupent. Quant aux soins spéciaux, ils consistent à supprimer les parties qui font confusion ou qui sont épuisées, et à les remplacer par des jeunes, de manière que le tout soit bien garni et forme de

magnifiques tapis de verdure sur lesquels les fleurs ressortiront en formant les plus heureux contrastes.

A. CHARGUERAUD.

Revue horticole, 16 mai 1886.

*
* *

La rouille grillagée du poirier causée par une rouille du Juniperus macrocarpa — M. Prillieux a fait à la Société nationale d'agriculture la communication suivante :

« J'ai eu occasion de constater à Dijon, dans le jardin d'un arboriculteur, M. Lecomte, un développement vraiment extraordinaire de la rouille grillagée du poirier, qui est produite par le *Ræstelia cancellata*. D'ordinaire, ce champignon attaque seulement les feuilles des poiriers; chez M. Lecomte, il couvrait les fruits eux-mêmes et les jeunes rameaux. L'an dernier, toutes les poires ont été ainsi perdues; plusieurs arbres sont déjà morts des suites de l'invasion du parasite.

« On sait que le *Ræstelia cancellata* du poirier est une forme particulière d'un champignon qui, sous une autre forme, attaque un genévrier, le *Juniperus sabina*. Sur la sabine, il porte des fructifications analogues à celles de la Puccinie ou rouille noire des céréales, et a reçu le nom de *Gymnosporangium fuscum*. Les spores du *Gymnosporangium* semées sur les feuilles du poirier y ont produit le *Ræstelia*, comme les spores de la Puccinie du blé semées sur les feuilles de l'épine vinette y ont produit l'*Ecidium Berberidis*, et réciproquement.

« Averti de ce fait, M. Lecomte fit arracher tous les pieds de sabine qui se trouvaient dans son jardin, mais sans aucun résultat utile; la rouille des poiriers ne diminua pas. Comme, en outre, aucun des traitements dont il avait tenté l'emploi pour guérir ses arbres malades ne lui avait réussi, il était fort découragé, quand, cette année, en examinant la place où

se trouvaient, dans son jardin, les premiers poiriers atteints par la rouille grillagée et qui en sont morts, il remarqua quelques pieds d'un genévrier autre que la sabine, le *Juniperus macrocarpa*, couverts d'une rouille qui n'est autre, je m'en suis assuré, que le *Gymnosporangium fuscum*. J'ai l'honneur de présenter à la Société les échantillons qu'il m'a envoyés.

« M. Lecomte s'est hâté de faire arracher tous ses *Juniperus macrocarpa*; il n'en conserve qu'un seul, qu'il se propose d'exposer au Concours régional de Dijon, afin de faire connaître le danger qu'il y a à cultiver dans les vergers, non pas seulement la sabine, mais encore d'autres espèces de genévriers, et en particulier le *Juniperus macrocarpa*, qui est probablement une variété du *J. oxycedris*. »

(Société nationale d'Agriculture).

*
**

Plantations tardives : précautions à prendre. — Si l'hiver de l'année dernière n'a pas été rigoureux sous le rapport de la température, il a été fort nuisible pour les plantations, car la neige et la pluie ont tenu tout l'hiver la terre dans un état absolument impropre aux plantations; aussi combien sont nombreux ceux qui en sont réduits à planter des arbres en avril! Tel est notre cas, personnellement, pour plusieurs milliers d'arbres. Voici comment nous procédons, et ce que nous recommandons de faire, surtout par le temps chaud et le soleil ardent.

Les arbres en jauge sont arrachés et transportés dans un local frais et à l'abri du soleil; là, les racines sont rafraichies à la serpette, et ensuite toute la base du sujet (racines et collet) est plongée dans un baquet contenant une bouillie composée d'un tiers de bouse de vache et de deux tiers de terre ordinaire, le tout bien délayé avec de l'eau. Cette opération terminée, les arbres sont transportés à leur place

et plantés sans que leurs racines aient à souffrir du contact de l'air, étant protégée par cette bouillie qui, en outre, deviendra pour elle un engrais; après la plantation, mettre un bon paillis, qui empêchera la terre de sécher au pied des arbres.

Pour les petits sujets et notamment les rosiers, nous plongeons la tige entière dans le baquet; l'écorce se trouve ainsi protégée contre les hâles, qui, à cette époque, rident rapidement les rameaux; quant aux yeux ou bourgeons, ils percent facilement l'enduit dont ils se trouvent ainsi recouverts par cet utile pralinage, que nous recommandons à tous les retardataires.

L. V.

(Journal de vulgarisation de l'horticulture).

*
**

Destruction des Courtillières. — Depuis quelques années, les courtillières s'étaient multipliées chez moi de manière à me rendre presque impossible la culture de certaines plantes, telles que petunias, zinnias, dahlias, etc. C'était au point que j'étais obligé de faire venir mes plantes en pot, et de ne les mettre en place que lorsqu'elles étaient déjà fortes, et encore cela ne me réussissait pas, car les courtillières en coupaient toujours un certain nombre, de sorte que mes corbeilles étaient à moitié dégarnies. J'en étais là quand, au printemps dernier, j'ai essayé les capsules Etienbeld, fabriquées par M. Remilly, d'après une note que j'avais lue dans la *Revue horticole*; et le succès le plus complet a couronné cet essai.

Lorsque j'ai reçu les capsules de M. Remilly, mes corbeilles étaient déjà plantées et les courtillières avaient commencé leurs ravages. Mais, à partir du jour où j'ai enfoui mes capsules à 30 centimètres de profondeur et à 50 centimètres l'une de l'autre, pas une seule courtillière n'a

reparu, pas une seule plante n'a été coupée et mes corbeilles ont donné une végétation luxuriante.

J'ai observé, en outre, un fait qui pourrait, je crois, être rapporté à l'emploi du sulfure de carbone et que je vous signale sous toute réserve pourtant, me proposant de l'observer de nouveau avant de conclure. Tous les ans, au mois de septembre, mes zinnias en pleine floraison se flétrissaient successivement, et, en les arrachant, je pouvais constater que les racines étaient envahies par une espèce de champignon blanc qui amenait rapidement la mort de la plante. Cette année, rien de pareil ne s'est produit. Mes zinnias, quoique ayant été fortement grêlés le 4^{er} août, sont très vigoureux, couverts de fleurs énormes, et aucun signe de dépérissement ne se manifeste. Le sulfure de carbone a-t-il sur les spores du champignon la même action que sur les insectes? Cela me paraît probable; mais, cependant, je ne puis rien affirmer après une seule expérience, que je me propose de renouveler l'année prochaine.

Veillez, etc.

Alexandre DE BARREAU DE MURATEL,
Conseiller général

Nous n'avons pas à faire remarquer l'importance, pour l'horticulture, des faits que cette lettre fait si bien ressortir; nous ferons cependant remarquer que sa précision est telle, qu'elle semble ne laisser aucune place au doute. Aussi, ne pourrions-nous trop engager nos lecteurs à renouveler ces expériences en les généralisant et à nous faire connaître les résultats qu'ils auraient obtenus, et que nous nous empresserons de publier. En attendant, nous remercions M. Barreau de Muratel de sa très intéressante publication.

(*Revue horticole*).

*
* *

Choix des greffons ou des boutures. — De toutes les opérations du jardinage, il n'en est certainement aucune, lorsqu'il s'agit de la multiplication des végétaux, qui ait autant d'importance que le choix des greffons. Ce choix peut même passer avant celui des boutures ou même des graines, car, bien qu'il en soit l'équivalent, les faits qui en résultent sont plus faciles à saisir par leurs conséquences presque immédiates.

Pour bien comprendre ces faits, et surtout pour les expliquer clairement et pratiquement, il est certaines considérations dans lesquelles nous devons entrer, et qui sont ce qu'on pourrait appeler la « clé » du sujet.

D'abord, il faut bien se pénétrer de ceci : qu'une plante quelconque peut être considérée comme une infinité de sujets qui, isolés, peuvent revêtir des caractères particuliers et posséder des propriétés spéciales susceptibles de se transmettre; d'où il résulte que l'on doit étudier ces propriétés avec soin, de manière, au besoin, à prendre celles qu'on a reconnues être les plus avantageuses. Ce choix, on le comprend, est subordonné au résultat que l'on veut obtenir, et, par conséquent, très variable. Pour mieux préciser, nous allons citer quelques exemples pris dans les catégories les plus importantes en horticulture.

Ainsi, s'agit-il de Rosiers remontants, il faut prendre pour multiplication des parties qui aient bien fleuri, de grosseur moyenne, à moins qu'il s'agisse de sortes qui poussent peu et « se tuent » à fleurir. S'il s'agissait de la greffe en écusson, il faudrait choisir les rameaux comme il vient d'être dit et prendre sur ceux-ci les yeux de la partie supérieure des rameaux, ceux qui se rapprochent le plus de la fleur. Toutefois, et ici encore, il faut éviter les excès et ne pas oublier que, si l'on prend trop près de l'inflorescence et surtout les yeux qui se trouvent dans celle-ci, on obtient alors des plantes qui ne poussent presque plus, tant elles fleurissent, et qui, en général,

ont les fleurs plus petites. L'exemple est surtout frappant dans le Rosier *Aimée Vibert*. Ainsi, si l'on prend pour celui-ci des yeux sur les rameaux gros et très longs qui fleurissent peu, — et surtout, si on les prend vers la base, — on obtient des Rosiers presque volubiles ou sarmenteux, tandis que si on les prend à l'extrémité, près ou même *dans* l'inflorescence, on obtient des Rosiers nains, buissonneux, à fleurs petites et presque toujours solitaires, au lieu des énormes grappes que donne généralement le Rosier *Aimée Vibert*.

Les Rosiers, surtout, pourraient fournir de nombreux et remarquables exemples de ces modifications et de la formation de variétés par le choix des parties prises pour la multiplication, non-seulement par greffe, mais aussi par boutures, bien que, pour ces dernières, le fait soit peut-être moins sensible. Et combien d'écart aussi, de variétés obtenues par le choix des greffons, surtout, dans certains genres, par exemple sur les Azalées, les Camélias, et même sur des Pélargoniums ?

Si des exemples analogues à ceux dont nous venons de parler sont moins nombreux dans les arbres fruitiers, ils s'y rencontrent cependant assez fréquemment, mais c'est parce qu'on n'y fait guère attention et que le fait n'est visible qu'au bout d'un certain nombre d'années, alors que l'origine en est souvent oubliée, de sorte que lorsqu'on remarque les différences, on les attribue à un semis passé inaperçu, et alors on fait une variété de hasard.

C'est aussi par le choix des rameaux qui présentent des particularités, soit de feuilles, soit de fleurs, que l'on arrive à produire des variétés qui, une fois fixées, sont constantes et ne se distinguent en rien de celles obtenues par semis.

Ce que nous venons de dire pour les fleurs et les feuilles, peut l'être des fruits. On sait, en effet, que, sur un arbre quelconque, certaines branches sont chaque année régulièrement chargées de fruits, tandis que d'autres n'en ont presque

jamais ou qu'elles en portent de beaucoup plus beaux, soit d'une autre forme, d'une autre couleur ou même d'une autre nature.

En prenant les rameaux qui présentent ces variations, on peut fixer celles-ci, et obtenir ainsi des formes différentes les unes des autres, bien qu'elles proviennent d'un même arbre.

Là où ces faits sont fréquents, c'est surtout sur les Vignes. On sait, en effet, qu'un vignoble, bien que planté d'un cépage unique et parfaitement franc, présente parfois, au bout de quelques années, des différences sensibles, parfois même considérables ; certains ceps, par exemple, sont plus sujets à la coulure, tandis que d'autres sont plus francs, c'est-à-dire produisent davantage, des Raisins plus beaux, meilleurs, d'une autre forme ou d'une couleur différente. Dans ce cas, il peut y avoir une très grande importance à prendre les boutures sur certains pieds plutôt que sur certains autres.

Toutes ces variations, auxquelles on fait à peine attention, qui étonnent parfois, n'ont pourtant rien que de très naturel. Elles résultent de deux causes principales : l'une, qu'*aucune partie d'un végétal n'est identique à une autre* ; l'autre, que toutes *changent constamment*, de sorte qu'une plante, ou l'une quelconque de ses parties, n'est jamais non plus identiquement la même.

De tous ces faits que faut-il conclure au point de vue pratique ? C'est qu'il est de la plus grande importance de bien choisir à l'avance les parties qui doivent servir à multiplier les végétaux à feuilles caduques et dont les caractères disparaissent avec celles-ci, et qu'il faut marquer les parties à prendre (greffes ou boutures) au moment où elles sont les mieux accusées de façon à les bien reconnaître quand viendra le moment de les couper.

E.-A. CARRIÈRE.

(Bulletin de la Société d'horticulture
de l'arrondissement de Clermont (Oise).

Conservation des Chicorées et Scaroles. — M. Riffaud a découvert (ou retrouvé) un moyen facile de conserver les Chicorées et Scaroles pendant l'hiver. C'est d'étendre des fils de fer dans une cave et d'y suspendre les salades la tête en bas, après en avoir enlevé les feuilles flétries. Elles doivent avoir été arrachées au moment des premières gelées et en y laissant une petite motte de terre après les racines. Elles blanchissent bien dans cette position.

(*Jardinier suisse*).

*
**

Le lavage des légumes. — Un grand nombre de personnes attachent peu d'importance au lavage des légumes, cela en a pourtant une très grande au point de vue de leur saveur particulière.

On doit éviter de laver tous ceux qui n'en ont pas besoin ; les choux-fleurs, les cœurs de choux, les salades, etc., qui perdent leur parfum dans l'eau.

Les choux, les salades, les radis, qui ont besoin d'être lavés, seront retirés aussitôt de l'eau, bien secoués dans un panier en fil de fer et épongés dans un linge.

On ne doit cueillir les légumes qu'au moment de les consommer, c'est le meilleur moyen de leur conserver leur goût fin et leur fraîcheur, à l'exception, paraît-il, des artichauts qui, contenant un principe échauffant, seraient meilleurs après deux jours passés en cave.

A VENDRE à l'amiable, **une Tente** de 30 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, susceptible d'être utilisée pour Expositions d'horticulture, Bals, Fêtes, Distributions de prix, etc.

S'adresser à M. le Président de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis.

ENGRAIS G. SERPIN

INSECTICIDE UNIVERSEL

à base de goudron, breveté s. g. d. g.

A PARIS, 24, rue des Halles.

Récompensé par l'Académie Nationale : Paris 1884.
Grand Diplôme d'Honneur, Médaille d'Or : Paris 1883.

Reçu en souvenir de reconnaissance une grande médaille de vermeil avec diplôme, offerte le 17 août 1884,
par MM. les Agriculteurs des départements de la Seine et Seine-et-Oise, en témoignage de leur satisfaction pour les résultats obtenus sur leurs récoltes par l'emploi des Engrais G. SERPIN.

Les ENGRAIS G. SERPIN, Insecticide universel,
à base de goudron, breveté s. g. d. g.,
sont les seuls produits en France, ayant obtenu les plus hautes récompenses accordées à ce genre de fabrication.

Une notice explicative est adressée franco aux personnes qui en font la demande.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DESTRUCTION DE TOUS LES INSECTES NUISIBLES

à toutes les cultures.

ENGRAIS G. SERPIN

Insecticide complet pour toutes cultures (*dosage garanti*).

FERTILISANT G. SERPIN

Insecticide spécial pour vignes et horticulture.

INSECTICIDE PUR G. SERPIN

Pouvant se mêler à tous les engrais.

LEFÈVRE
SERRURIER-CONSTRUCTEUR
A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.
SERRES — CHASSIS DE COUCHES
Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER
ENTREPRENEUR DE MENUISERIE
SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.
Treillages en tous genres.
Kiosques rustiques et en bois découpé.
CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny
PAR BETZ (OISE).

Armand MOREL

Lauréat de la Prime d'honneur de l'Horticulture en 1885
au Concours régional de Beauvais.

Grandes Variétés
DE
PLANTES DE TOUTES SORTES

Demander le Catalogue.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.
Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs
Labeurs — Prix-Courants — Catalogues.
AVIS d'Expédition, de Traite, de Règlement.
Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.
Prospectus. — Circulaires.
Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.
Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.
Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.
Actions. — Obligations.
Diplômes.
Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.
Cartes de Visite.
Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

N. ANTOINE ET FILS

PREMIÈRES RÉCOMPENSES
A TOUTES LES EXPOSITIONS

ENCRE COMMUNICATIVE

VIOLET NOIR

la seule donnant des copies parfaites plusieurs mois après l'écriture.

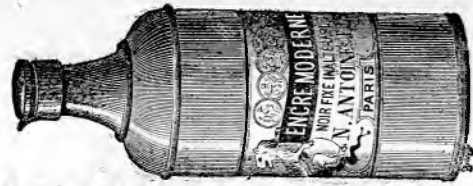
ENCRE MODERNE

NOIR FIXE INALTÉRABLE

très noire en écrivant et résistant à l'usage du papier buvard.

ENCRE BLEU-NOIR --- ENCRE ÉCARLATE

En vente chez E. PAYEN, Imprimeur-Libraire, place de l'Hotel-de-Ville, à Senlis.



Leçons d'Horticulture.

Par décision du Conseil d'administration,
les Leçons sont suspendues pendant les mois
de Septembre, Octobre et Décembre.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite . . .	40	»»
3 fois de suite . . .	6	»»		12 fois de suite . . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. Vinet, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.